

Le CNPS s'organise dans les régions pour faire face aux ARS

Face à la toute puissance des ARS, les libéraux de santé ont décidé de s'organiser en créant des Centres régionaux des professions de santé, qui constituent le prolongement logique du CNPS. Les CRPS vont fédérer les représentants des Centres Départementaux des professions de santé, déjà existants, et les membres désignés par chaque organisation syndicale nationale adhérente au CNPS.

L'organisation intersyndicale va pouvoir désormais s'appuyer sur ces nouvelles structures régionales pour déployer son action nationale, et permettre une représentation interprofessionnelle cohérente des libéraux de santé au sein des différents organismes régionaux, et être l'interlocuteur naturel des ARS. Les CRPS auront pour mission de défendre les intérêts communs des professionnels de santé de la région, mais aussi d'agir, en tant que de besoin pour alerter l'opinion publique régionale.

L'objectif du CNPS est de finaliser l'installation des CRPS dans toutes les régions avant l'été. Les syndicats des libéraux de santé s'organisent et s'adaptent pour continuer à défendre les libéraux de santé au plus près du terrain face à la toute-puissance des ARS, alors- même que le législateur a fait en sorte que les futures fédérations des Unions régionales des professions de santé soient des coquilles vides.